

Interpellation

**Bordures de route à Savagnier**

---

Les travaux de réfection de la rue des Corbes et de la route de la Tuilière touchent à leur fin à Savagnier. A moins d'être mauvaise observatrice, les pavés qui bordaient la route et le trottoir avant les travaux me semblaient encore majoritairement en bon état et auraient sûrement pu être réutilisés. Mais, nous avons remarqué avec surprise que tous les pavés en bordure de route et de trottoirs ont été remplacés par des neufs pendant les travaux. L'énergie dépensée pour produire de nouveaux pavés et les acheminer jusqu'ici, ajoutée à l'énergie nécessaire pour éliminer les anciens est sûrement énorme et reflète bien le luxe de notre système propre en ordre.

Ces remplacements de pavés sont-ils financés par la commune ou par le canton ? S'ils relèvent de l'autorité communale, quelle somme a dû être investie pour ces aménagements ? Comment sont-ils justifiés au vu des problèmes financiers de la commune ? Et rassurez-moi, de quel pays proviennent ces pavés ? J'espère qu'ils ne sont pas amenés depuis le Portugal ou pire depuis la Chine...

Nous espérons que de tels remplacements de matériel en état seront évités lors des prochaines réfections de route sur le territoire communal. Même si c'est le canton qui finance, la commune peut sûrement donner son avis et le contribuable reste le même...

Chloé Douard